

CALENDRIER DE COLLECTE

Guide du tri

Bourg-la-Reine

2024



- DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES ZONES PAVILLONNAIRES
- VALLÉE SUD RECYCLE POUR TOUT LE TERRITOIRE.



Vallée Sud
Grand Paris



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff





Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart



Patrick DONATH
Maire de Bourg-la-Reine
Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Agir en faveur de la transition écologique est une priorité de votre intercommunalité et à cet effet, mieux recycler les déchets fait partie de nos objectifs majeurs. Ainsi, à l'occasion du renouvellement de notre marché de collecte, deux grandes nouveautés vont concourir à améliorer la valorisation de nos déchets et atteindre notre objectif de 100 % de déchets recyclés d'ici 2030.

À partir du 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle, le service d'enlèvement des encombrants à la demande sera étendu aux onze villes du Territoire. Apprécié par les habitants qui l'utilisent déjà pour la simplicité et l'efficacité du service, Vallée Sud Recycle permet d'envoyer les déchets dans des filières de recyclage spécifiques.

La collecte des déchets alimentaires qui va se déployer dans les zones pavillonnaires de nos onze communes participe également de nos actions en matière de développement durable. Les déchets alimentaires représentent 30% des ordures ménagères. Leur collecte spécifique permet de les transformer en une nouvelle ressource : compost ou biométhane. Tous les habitants concernés seront accompagnés dans la mise en place de cette collecte par les services du Territoire.

Ensemble, agissons pour notre environnement et notre cadre de vie.

Diez à vous
un

- P. 3 VALLÉE SUD RECYCLE
- P. 4 COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
- P. 5 EMBALLAGES ET PAPIERS
- P. 5 EMBALLAGES EN VERRE
- P. 6 VÉGÉTAUX DE JARDIN
- P. 6 COMPOSTAGE À DOMICILE
- P. 7 ORDURES MÉNAGÈRES
- P. 7 TEXTILES
- P. 8 DÉCHÈTERIE
- P. 9 DÉFI ZÉRO DÉCHET
- P. 10 RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES
- P. 11 MES JOURS DE COLLECTE
- P. 13-17 LISTING DES RUES



VALLÉE SUD RECYCLE : VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !

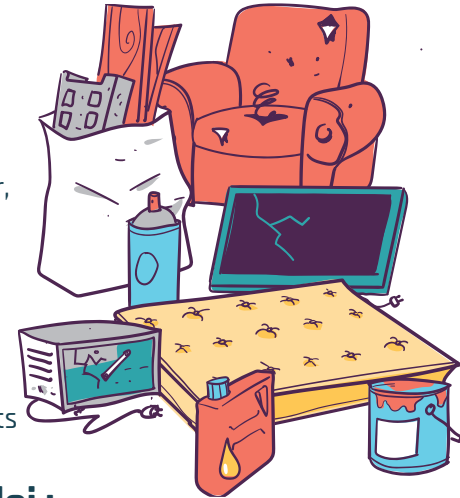


À la demande

Au 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipement électrique et électronique et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobilier et équipements d'ameublements (canapé, armoire, table, chaise...).
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager, ordinateur...).
- Déchets de démolition et de bricolage (lavabo, articles de jardinage, résidus de travaux...).
- Grands cartons d'emballage.
- Produits toxiques (pots de peinture, produits ménagers avec symboles dangereux...).



Vallée Sud Recycle Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous :

Mode d'emploi en vidéo



Par internet :

formulaire en ligne sur valleesud.fr - rubrique gestion des déchets



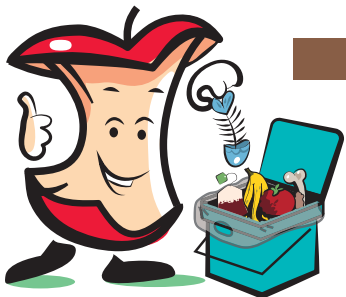
Par téléphone :
0 800 02 92 92
(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Au 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets alimentaires sera déployée dans les zones pavillonnaires du Territoire. Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

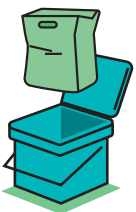
LES DÉCHETS CONCERNÉS

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- l'essuie-tout



Comment procéder ?

1



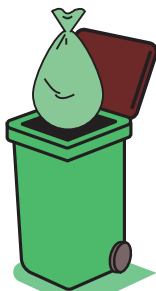
Je place un sac biodégradable dans mon bioseau

2



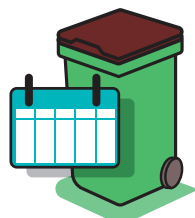
Je dépose mes déchets alimentaires

3



Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron

4



Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concernés par cette collecte.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métal

Plastique et polystyrène

Carton

Papier



Attention :

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

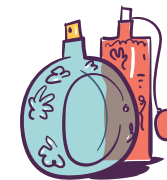
EMBALLAGES EN VERRE



Borne enterrée



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.

VÉGÉTAUX DE JARDIN

La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël sans flocage ni décorations sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.

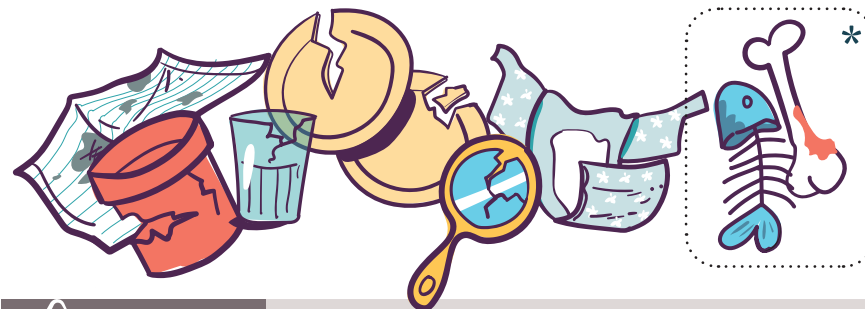


Bac

ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.
Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les zones pavillonnaires qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires



Bac

COMPOSTAGE À DOMICILE

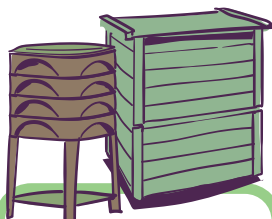
Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.

Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur gratuit : valleesud.fr

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Borne textile



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr

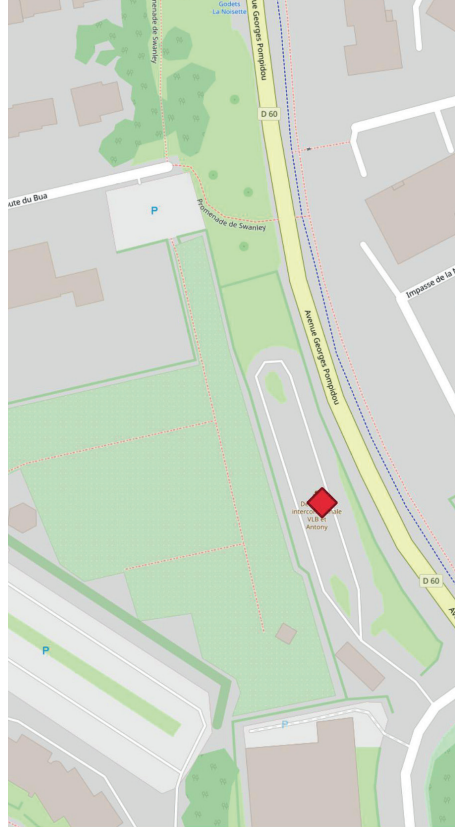


DÉCHÈTERIE GRATUITE

La déchèterie territoriale à Verrières-le-Buisson, accessible sur rendez-vous.

LIEU : angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

HORAIRES : du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre).
Le dimanche de 9h à 12h15.
Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique. Déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

MODALITÉS D'ACCÈS :

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr



JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un habitant du Territoire jette en moyenne presque 400kg de déchets par an.

Nous pouvons tous réduire nos déchets !
Pour la 6^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

LE PORTAL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

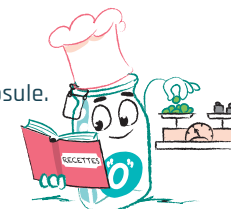
- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.


Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :


- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est interdit. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.

 **LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H**, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.

 **LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H**, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.



TOUTES
LES INFOS SUR

 valleesud.fr

Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



MES JOURS DE COLLECTE 2024

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



VERRE

La collecte du verre s'effectue en points d'apports volontaires (voir carte page suivante)



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Lundi soir Mardi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

- Lundi, mercredi et vendredi soir
- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Lundi et vendredi soir
- Mardi, jeudi, samedi matin
- Mardi, jeudi, samedi soir
- Vendredi soir
- Samedi matin



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mercredi matin
- Jeudi matin
- Jeudi soir
- Vendredi matin
- Vendredi soir



SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Les mardis matin en janvier
2-9-16-23 janvier

VENDREDI MATIN

Les vendredis matin en janvier
5-12-19-26 janvier



VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Tous les mardis matin du 12 mars au 10 décembre inclus

12-19-26 mars
2-9-16-23-30 avril
7-14-21-28 mai
4-11-18-25 juin
2-9-16-23-30 juillet
6-13-20-27 août
3-10-17-24 septembre
1-8-15-22-29 octobre
5-12-19-26 novembre
3-10 décembre

VENDREDI MATIN

Tous les vendredis matin du 15 mars au 13 décembre inclus

15-22-29 mars
5-12-19-26 avril
3-10-17-24-31 mai
7-14-21-28 juin
5-12-19-26 juillet
2-9-16-23-30 août
6-13-20-27 septembre
4-11-18-25 octobre
1-8-15-22-29 novembre
6-13 décembre

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE

UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.



Bornes pour le verre

Sources : Esri, HERE @ OpenStreetMap contributors and the GIS user Community

25 Août 1944 (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
8 Mai 1945 (rue du) du n°1 au n°7	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
8 Mai 1945 (rue du) du n°6 au n°8	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Albert Camus (rue) présentation rue du Pré Hilduin	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Alfred Nombrot (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Alixia (passage) présentation avenue du Général Leclerc	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
André Theuriot (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
André Theuriot (rue) n°11	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Aristide Briand (avenue) côté pair et du n°23 au n°37	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Aristide Briand (avenue) du n°1 au n°9	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Aristide Briand (avenue) n°11	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Armand Millet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Arnold Van Gennep (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Arnoux (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Arnoux (rue) du n°10 au n°12 et n°20	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	
Arnoux (villa)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Auboin (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Auguste Demmler (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Mardi matin	
Auguste Demmler (rue) n°32	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Mardi matin	
Bas Coquarts (rue des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Bellevue (avenue de)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Bièvre (rue de la) n°1 et n°67	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Bièvre (rue de la) côté pair et du n°9 au n°65 et du n°69 au n°79	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Bièvre (rue de la) du n°3 au n°7	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Blagis (rue des)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Bobierre de Vallière (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Bobierre de Vallière (rue) n°4	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Brun (rue) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Brun (rue) du n°2 au n°10 et du n°1 bis au n°15	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin

Bruyères (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Carnot (boulevard) n°27	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Carnot (boulevard) côté pair et du n°1 au n°13 bis, du n°19 au n°25 et du n°29 au n°41	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Carnot (boulevard) du n°15 au n°17	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Caroline (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Carrière Maré (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cécile Vallet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cécile Vallet (rue) n°17	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Charles Pégy (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Charpentier (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Charpentier (rue) n°25	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Château (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Châteaufort (rue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Clos Saint-Cyr (rue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Colonel Candelot (rue du)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Condorcet (place)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cottages (avenue des) côté pair : du n°4 au n°18, du n°30 au n°48 côté impair : du n°7 au n°19 et du n°31 au n°69	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cottages (avenue des) côté pair : du n°20 au n°26 côté impair : du n°1 au n°5 et du n°23 au n°25	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Delabergerie (rue) présentation rue Pierre Loti	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Dîneur (rue de) du n°1 au n°9	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Dîneur (rue de) côté pair : du n°10 au n°28 côté impair : du n°13 au n°31	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Docteur Albert Schweitzer (rond point du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Elie Le Gallais (rue) n°11	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Elie Le Gallais (rue) n°2	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Elie Le Gallais (rue) côté pair : du n°4 au n°16 côté impair : du n°13 au n°19	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Elie Le Gallais (rue) du n°1 au n°9 et n°2 bis	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Evariste Galois (square)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Faïencerie (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Ferdinand Jamin (rue) côté pair : du n°24 au n°26 côté impair : n°21	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi matin	Vendredi matin	
Ferdinand Jamin (rue) côté pair : du n°2 au n°22 et n°30 côté impair : n°1 au n°19 et n°25	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin

Fontaine Grelot (rue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Fontaine Grelot (rue de la) n°29	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Fontaine Grelot (rue de la) n°41 (Résidence du Petit Chambord)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Fontenay (rue de) n°10, du n°34 au n°38 et du n°1 au n°19	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Fontenay (rue de) du n°21 au n°31, du n°12 au n°30 et du n°40 au n°46	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
François Villon (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Françoise Dolto (allée) présentation avenue du Général Leclerc	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Gabrielle d'Estrées (allée)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Galois (avenue) du n°3 au n°59 et du n°4 au n°72	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Galois (avenue) du n°1 au n°1 bis et du n°2 au n°2 bis	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Gare (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Général Leclerc (avenue du) n°45	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Général Leclerc (avenue du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Georges Bizet (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Georges Lafenestre (rue) du n°12 au n°20	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Georges Lafenestre (rue) côté impair et du n°2 au n°10	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Henri IV (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Hoffmann (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jacques Margottin (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jacques-Pierre Brissot (square)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jean Baptiste Colbert (square) du n°2 au n°4 présentation avenue du Général Leclerc ou boulevard du Maréchal Joffre	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jean Bastart (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jean Mermoz (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jean Mermoz (rue) n°1	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Jean Mermoz (rue) du n°23 au n°29	Mardi, jeudi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Jean Roger Thorelle (rue) n°1, du n°23 au n°81 et du n°2 au n°78	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jean Roger Thorelle (rue) du n°9 au n°19	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Jeanne (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Jeanne d'Arc (villa)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
La Fayette (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Latre de Tassigny (avenue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Laurin (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin

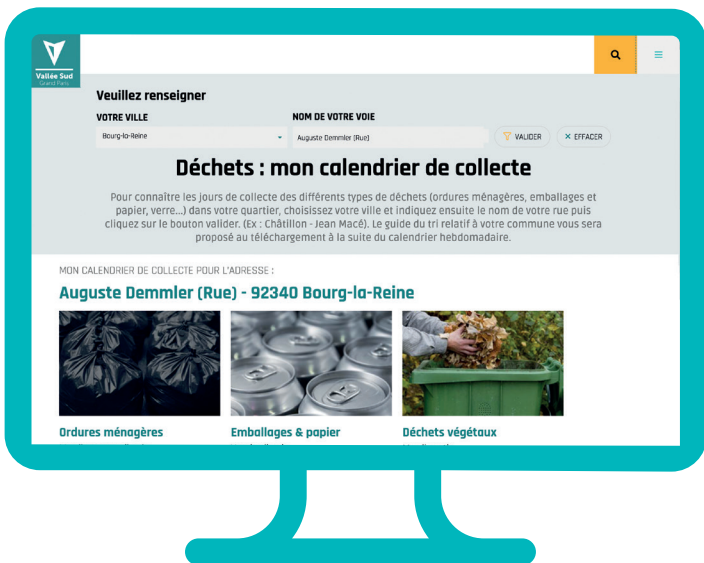
Le Bouvier (rue) côté impair et du n°4 au n°12	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Le Bouvier (rue) du n°14 au n°18	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Léon Bloy (rue) n°2 et n°2 bis	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Léon Bloy (rue) du n°18 au n°28	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Libération (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Lisieux (rue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Lisieux (rue de) n°2	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Lycée Lakanal (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Lycée Lakanal (avenue du) du n°11 au n°15 et n°19 bis	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Maréchal Joffre (boulevard du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Maréchal Lyautey (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Massenet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Mirebeau (avenue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Montrouge (avenue de)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Normandie (résidence)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Oger (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Panorama (avenue du) côté impair : du n°1 au n°49 côté pair : du n°2 au n°64 et du n°70 ter au n°72	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Panorama (avenue du) du n°66 au n°70 bis et du n°51 au n°57	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Panorama-Plaisance (résidence du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Pasteur (rue) du n°3 au n°33 et du n°4 au n°32	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pasteur (rue) n°1 et du n°2 au n°2 ter	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Paul Doumer (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Paul-Henri Thilloz (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pertuisot (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Petit Chambord (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Peupliers (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pierre Langlade (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pierre Loti (rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Plaisance (rue de)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Plantes (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pré Hilduin (rue du) côté pair	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Pré Hilduin (rue du) côté impair	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Président Franklin Roosevelt (rue du) du n°9 au n°25 et du n°6 au n°22	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Président Franklin Roosevelt (rue du) du n°1 au n°3	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	

Rayon (rue) n°31	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Rayon (rue) côté pair et du n°1 au n°27	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Rayon (rue) n°29, n°29 bis et n°33	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
René Roedel (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
République (avenue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Republique (avenue de la) n°10	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Résistance (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Rosiers (rue des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Sarrazine (rue de la)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Thaddy (allée) présentation rue des Blagis	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Varengue (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Vergers (avenue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Victor Hugo (avenue) du n°2 au n°12 et du n°14 bis au n°22 bis et du n°28 au n°36	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Victor Hugo (avenue) n°14 et du n°24 au n°26	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Villa Flamande (rue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Villa Flamande (rue de la) n°22	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Violette (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
William Wilberforce (square)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Yvonne (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Yvonne (rue) n°28	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	

Si votre rue ou votre adresse ne figurent pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92

ou connectez-vous sur valleesud.fr



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



valleesud.fr

RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT

0 800 02 92 92



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

